

REUSSIR  
AU LYCÉE



# LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

## Après la seconde

Réunion d'information  
des parents d'élèves de 2de

# SOMMAIRE

- La scolarité en première et terminale au lycée général et technologique
- La procédure d'orientation en classe de seconde
- La voie technologique
- La voie générale et les spécialités

# APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :
  - Vers une série de la **voie technologique**
  - ou
  - En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

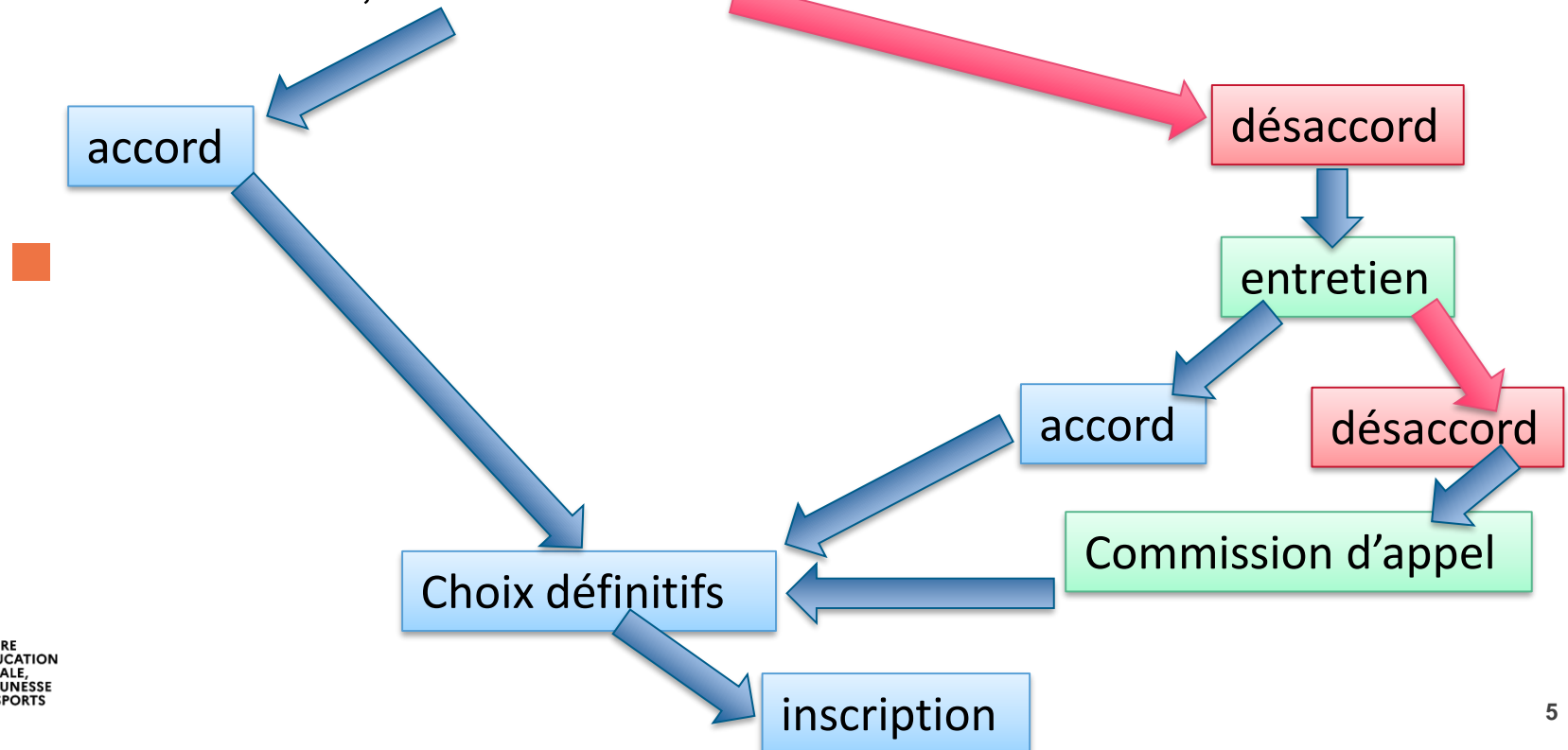


## **La procédure d'orientation en classe de seconde**

# LA PROCÉDURE D'ORIENTATION EN CLASSE DE SECONDE

## Déroulé

- 2<sup>ème</sup> trimestre, intentions provisoires
- 3<sup>ème</sup> trimestre, vœux définitifs



# LA PROCÉDURE D'ORIENTATION EN CLASSE DE SECONDE



## Calendrier

- Intentions provisoires :  
du 5 février au 16 février
- Vœux définitifs :  
du 6 mai au 18 mai
- Inscriptions première :  
du 1 au 6 juillet

# LA PROCÉDURE D'ORIENTATION EN CLASSE DE SECONDE

## Comment exprimer les intentions d'orientation?

les téléservices : Siècle orientation

<https://educonnect.education.gouv.fr>

# LA PROCÉDURE D'ORIENTATION EN CLASSE DE SECONDE

## Mes services



- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements

<b>Phase provisoire</b> Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase provisoire</b> Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase définitive</b> Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase définitive</b> Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
---------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les formations envisagées et celles conseillées par le conseil de classe pour préciser vos choix des trois enseignements de spécialité en voie générale ou d'une série en voie technologique :

- sur le site [Horizons 21](#) ;
- sur le site de l'Onisep [La voie technologique en première et terminale.fr](#) .

**Je formule les choix définitifs d'orientation**

### Une question, besoin d'aide ?

Assistance  



# LA PROCÉDURE D'ORIENTATION EN CLASSE DE SECONDE

## Saisie des choix définitifs

Le bouton « + Ajouter un choix définitif » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les choix doivent être validés pour être enregistrés.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

### Choix définitifs

Troisième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



**Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix définitif

# LA PROCÉDURE D'ORIENTATION EN CLASSE DE SECONDE

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

## Choix définitifs

### → Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

**Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)**

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Annuler Valider

Annuler Valider les choix définitifs



## **Orientation et sites d'informations.....**

# ORIENTATION ET SITES D'INFORMATIONS.....

Lycée Esclangon

<https://lycee-avenirs.onisep.fr/>

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee>



## **VOIE TECHNOLOGIQUE**

**La première  
et la terminale**

# LA VOIE TECHNOLOGIQUE

- Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers **une série qui déterminera leurs enseignements de spécialité** :
  - ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
  - STL : Sciences et technologies de laboratoire
  - STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
  - STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
  - **STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion**
  - STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
  - S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
  - STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)
  
- **Des enseignements optionnels** :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique peuvent choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

  - Arts (musique, cinéma, arts plastiques)
  - Education physique et sportive

# ORGANISATION DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

## Toutes les séries\* Enseignements communs

### POUR TOUS

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

\* Sauf TDM et STAV

## Enseignements de spécialité

### AU CHOIX

3 spécialités Première

2 spécialités Terminale

**STMG**  
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

**ST2S**  
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

**STHR**  
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

**STI2D**  
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

**TMD**  
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

**STL**  
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

**STD2A**  
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

**STAV** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

( Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques )

## Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Dont 1 h par semaine d'Enseignement Technologique en LVA en 1<sup>ère</sup> et terminale

# LA VOIE TECHNOLOGIQUE

## STMG

### Sciences et technologies du management et de la gestion



# LA VOIE TECHNOLOGIQUE

## STI2D

sciences  
et technologies de l'industrie  
et du développement durable



## **VOIE GÉNÉRALE**

**La première  
et la terminale**

# ORGANISATION DE LA VOIE GÉNÉRALE

## Enseignements communs POUR TOUS

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

## Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :	En terminale uniquement
LANGUE VIVANTE C	MATHÉMATIQUES EXPERTES
ARTS    EPS	MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES
LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

## Enseignements de spécialité AU CHOIX

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
Musique	4 h	6 h
Cinéma audiovisuel	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>

mutualisation avec le lycée des Iscles

\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique  
Avec un complément de 2h de Physique-Chimie

# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

■ Enseignements de spécialité à choisir parmi les suivants:

- Musique
- Cinéma-audiovisuel
  
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur en *partenariat avec le lycée des Iscles*
  
- Sciences économiques et sociales
  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- LLCER, littérature Anglaise
- LLCER, anglais monde contemporain



**Bonne réflexion.....**

REUSSIR  
AU LYCÉE





## **Le baccalauréat.....**

# LE BACCALAURÉAT

## Pour tous :

voie  
générale  
+  
voie  
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
  - **1 épreuve anticipée** de français en 1<sup>re</sup> (écrit et oral).
  - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et 1 épreuve orale terminale (« grand oral »).
  - Ces épreuves sont organisées sur un modèle comparable aux anciennes épreuves du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
  - **30 % correspondant à la moyenne de l'élève au cours du cycle terminal** en histoire-géographie, LVA-LVB, enseignement scientifique dans la voie générale ou mathématiques dans la voie technologique, et EPS. Chacun de ces cinq enseignements compte à poids égal, soit 6 %, sur le cycle terminal ;
  - **8%** correspondant à la moyenne dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première ;
  - **2%** correspondant à la moyenne dans l'enseignement moral et civique, sur le cycle terminal.

## Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves terminales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).



# CALCUL DE LA NOTE DU BAC

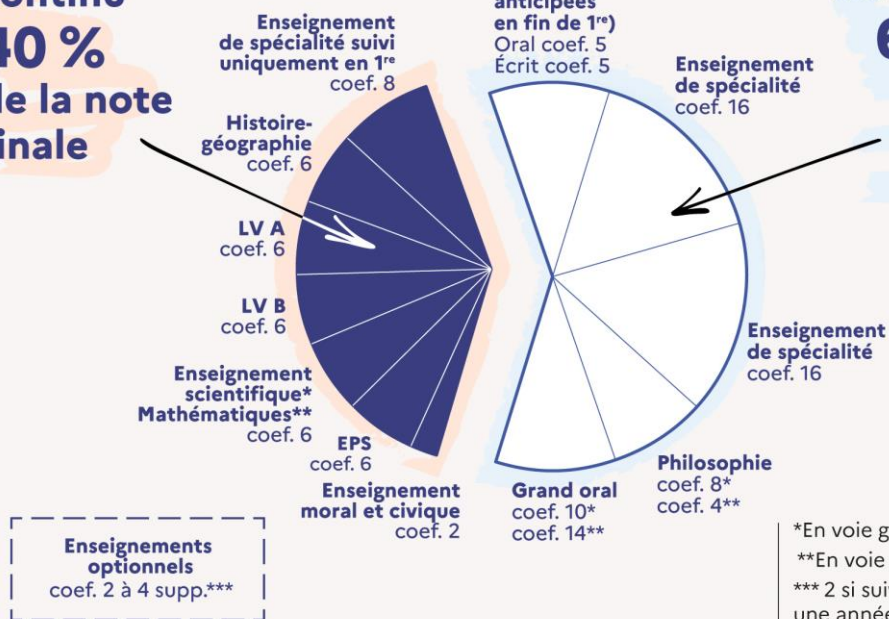
## BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

### Répartition de la note finale



**Contrôle continu**  
**40 %**  
de la note finale

**Contrôle terminal**  
**60 %**  
de la note finale



\*En voie générale  
\*\*En voie technologique  
\*\*\* 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1<sup>re</sup> et terminale



REUSSIR  
AU LYCÉE

